- VACCIN - PNEUMOCOQUE

CONTRE QUOI ?

Le pneumocoque (*Streptococcus pneumoniae*) est une bactérie qui peut être responsable d'**infections bénignes** : otites, sinusites mais aussi de pneumonies ou d'**infections invasives** comme des méningites ou des bactériémies (infection généralisée avec présence de bactéries dans le sang).

En France, l'incidence des pneumonies à pneumocoque est de 100 000 à 120 000 cas par an. Elles touchent en particulier les nourrissons et les personnes de plus de 60 ans.

Le nombre de décès est compris entre 3500 et 11 000 par an, essentiellement chez les personnes âgées.

On retrouve habituellement le pneumocoque dans les **voies respiratoires**, il colonise le rhinopharynx de 5 à 10% des adultes et de 20 à 50% des enfants. Cette bactérie peut diffuser vers les oreilles et l'arbre respiratoire. Il peut être transmis à d'autres personnes par l'intermédiaire de gouttelettes de salive (toux, éternuements, parole...).

SOURCES :
E.Pilly 2020, 27ème Édition
www.santepubliquefrance.fr
Vaccination info service
Calendrier vaccinal 2022
www.ameli.fr

Les deux vaccins disponibles sont :

- **Prevenar13®** (**vaccin conjugué** à 13 valences) destiné aux enfants
- **Pneumovax®** (**vaccin non conjugué** à 23 valences) utilisé en association au Prevenar13® chez les personnes à risque élevé (enfants > 5 ans et adultes)

Le pneumocoque est fréquemment la cause de complications d'infection virale, notamment de surinfections de la grippe.

POUR QUI ?

OBLIGATOIRE

La vaccination est obligatoire pour les **nourrissons** *nés après le 1er Janvier 2018* avec 1 injection à l'âge de 2, 4 et 11 mois.

Il est complété d'une dose supplémentaire à 3 mois pour les prématurés et nourrissons à risque nés depuis 2018 donc devenu obligatoire également.

RECOMMANDÉ

- Pour les **prématurés et nourrissons** *(nés avant 2018)* **à risque élevé** de contracter une infection à pneumocoque : un schéma vaccinal renforcé est recommandé. Il comprend 3 injections à 2, 3 et 4 mois suivies du rappel à 11 mois.
- Pour **toutes personnes immunodéprimées** à risque d'infection invasive à pneumocoque ainsi que pour **toutes les personnes présentant une maladie chronique prédisposante**.

IDÉES REÇUES ?

Bonjour docteur ! J'ai une question à vous poser. Le pneumocoque ne donne que des pneumonies non ?

Ce n'est pas tout à fait ça. En effet, le pneumocoque est :

- Le 1er agent responsable de **pneumopathies** communautaires bactériennes
- La **1ère cause de méningite bactérienne** chez l'enfant comme chez l'adulte
  - Avec complications dans 1 cas sur 3 (handicap, surdité)
  - 1 enfant atteint sur 10 en meurt
- Responsable de 30% des **otites** de l'enfant et de 25% des **sinusites**

D'accord merci, mais le vaccin ne sert à rien puisqu'il existe un traitement ?

Le vaccin contre le pneumocoque **diminue le portage rhinopharyngé** et donc la transmission de la bactérie à l'ensemble de la population. Il permet une **immunité de groupe**.

L'utilisation régulière des antibiotiques entraîne une augmentation des résistances des bactéries aux antibiotiques. La vaccination **permet de diminuer indirectement ces résistances**.

Le traitement antibiotique ne prévient pas des complications de la méningite notamment. Elles surviennent même en cas de traitement dans un tiers de cas.

Copyright MedQual©
30/09/2022